

CONCERTATION
PRÉALABLE

PROJET DE BIORAFFINERIE

À SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (76)

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE
Mardi 30 mai 2023



M. PATRICK PESQUET

MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE

PROGRAMME

- LA CONCERTATION PRÉALABLE
- LE RÔLE DES GARANTS
- LE PROJET
- *ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC*
- **TABLE RONDE : BIOPLASTIQUES, UNE FILIÈRE D'AVENIR POUR LA NORMANDIE ?**
- *ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC*





LA CONCERTATION

KASIA CZORA, 2CONCERT

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

LE CALENDRIER

23 mai - 7 juillet 2023

LE PÉRIMÈTRE

Caux Seine Agglo + deux communes au sud de l'emprise du projet, soit au total **52 communes**



LE PROGRAMME DE LA CONCERTATION

Réunion publique d'ouverture

Mardi 30 mai à 18h30 à Saint-Jean-de-Folleville, salle Bernard Mullie

Table ronde-débat : « Le futur des plastiques, quelle place pour les bioplastiques ? »

Jeudi 1^{er} juin à 18h30 à l'Université de Rouen, UFR Sciences et Techniques à Mont-Saint-Aignan

2 ateliers thématiques

- **Impacts de l'installation**

Jeudi 8 juin à 18h30 à Lillebonne, maison de l'intercommunalité

- **Emploi et formation**

Mardi 20 juin à 18h30 à Lillebonne, maison des compétences

Réunion de proximité

Jeudi 29 juin à 18h30 à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, salle communale

3 débats mobiles

31 mai à Lillebonne

1^{er} juin à Quillebeuf

9 juin à Port-Jérôme-sur-Seine

Réunion publique de synthèse de la concertation

Jeudi 6 juillet à 18h30 à Port-Jérôme-sur-Seine, salle l'Escale

LES OUTILS POUR S'INFORMER

- Site internet de la concertation : www.concertation-futerro.com
- Dossier de concertation
- Synthèse du dossier de concertation
- Flyer avec carte T intégrée
- Affiche « grand public »
- Vidéo d'information
- Kit de communication
- Exposition projet



LES MOYENS POUR S'EXPRIMER

- Rubrique participative : www.concertation-futerro.com
- Carte T
- Registres papier
- RDV de la concertation
- Auprès des garants CNDP : christophe.bacholle@garant-cndp.fr ;
bruno.bouSSION@garant-cndp.fr



CONCERTATION PRÉALABLE DU 23 MAI AU 7 JUILLET 2023

PROJET DE BIORAFFINERIE

À SAINT-JEAN-DE-FOLEVILLE (76)

 JE PARTICIPE

BIENVENUE SUR LE SITE DE LA CONCERTATION

FUTERRO, société belge pionnière dans la production d'acide polylactique (PLA), porte un projet de bioraffinerie entièrement intégrée sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville (zone industrielle portuaire de Port-Jérôme 2, sur l'agglomération Caux Seine Agglo).

En application de l'art. L.121-8-II du Code de l'environnement, FUTERRO a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a décidé d'organiser une concertation préalable et a désigné deux garants, Messieurs Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION.

Ce site centralise l'ensemble des informations liées au projet et à la concertation. Tout au long de la concertation (23 mai – 7 juillet 2023), le public peut déposer des questions, avis, contributions via le formulaire dédié disponible dans la rubrique [JE PARTICIPE](#).

Merci pour votre participation !

45

jours de débat

À L'ISSUE DE LA CONCERTATION



Bilan des garants



Réponse du porteur de projet





MA PAROLE A DU POUVOIR

Messieurs Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION
garants de la concertation

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

habilitée à prendre des décisions en son nom propre

ADMINISTRATIVE

Institution publique

INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni des pouvoirs politiques

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Les 6 principes de La CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

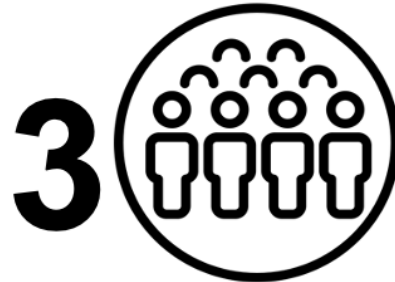
La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Qui sont les garant.e.s ?

bruno.boussion@garant-cndp.fr

christophe.bacholle@garant-cndp.fr

Les garants peuvent être saisis directement si nécessaire

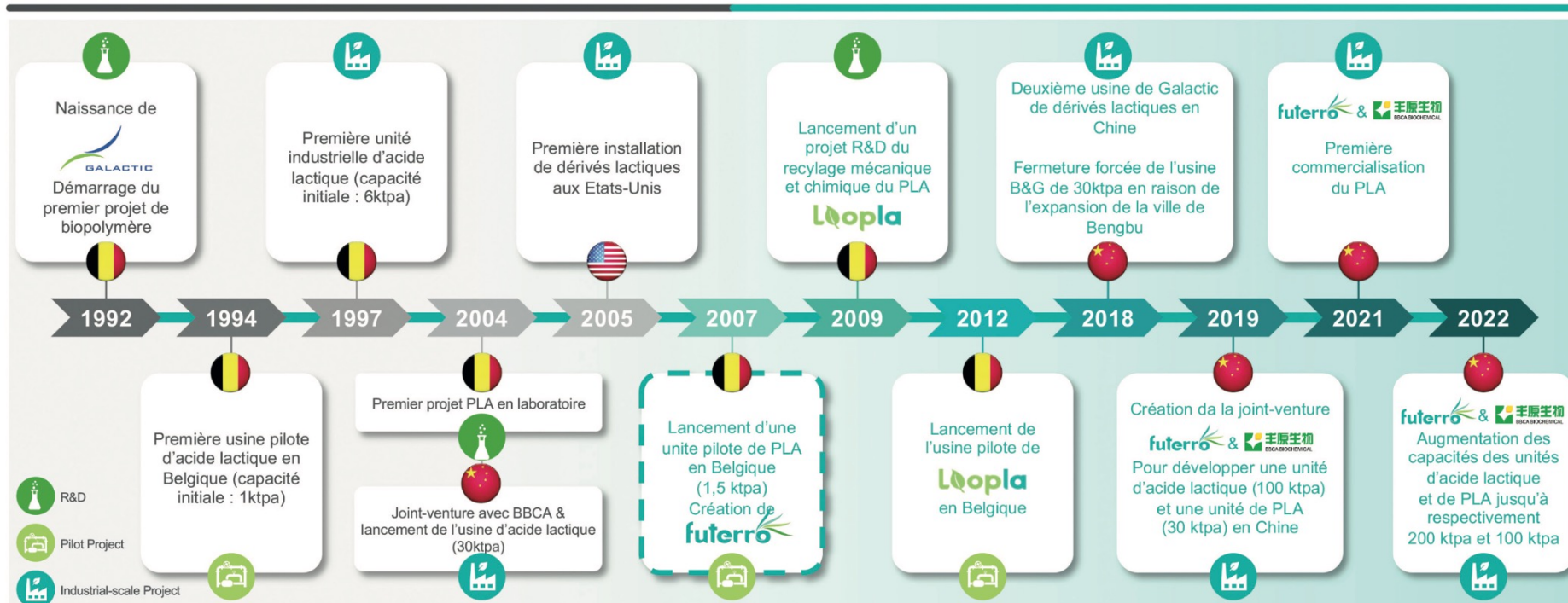


LE PROJET

GEOFFROY DELVINQUIER, FUTERRO

FUTERRO : QUI SOMMES-NOUS ?

- Société belge spécialisée dans la **production d'acide polylactique (PLA)**, un biopolymère recyclable, biosourcé et industriellement compostable
- Depuis plus de 30 ans, l'entreprise développe des technologies et des procédés couvrant **tout le cycle de vie du PLA** et détient **près de 200 brevets**
- FUTERRO est reconnue comme **l'une des entreprises biotechnologiques et chimiques les plus avancées et innovantes** du secteur des biopolymères



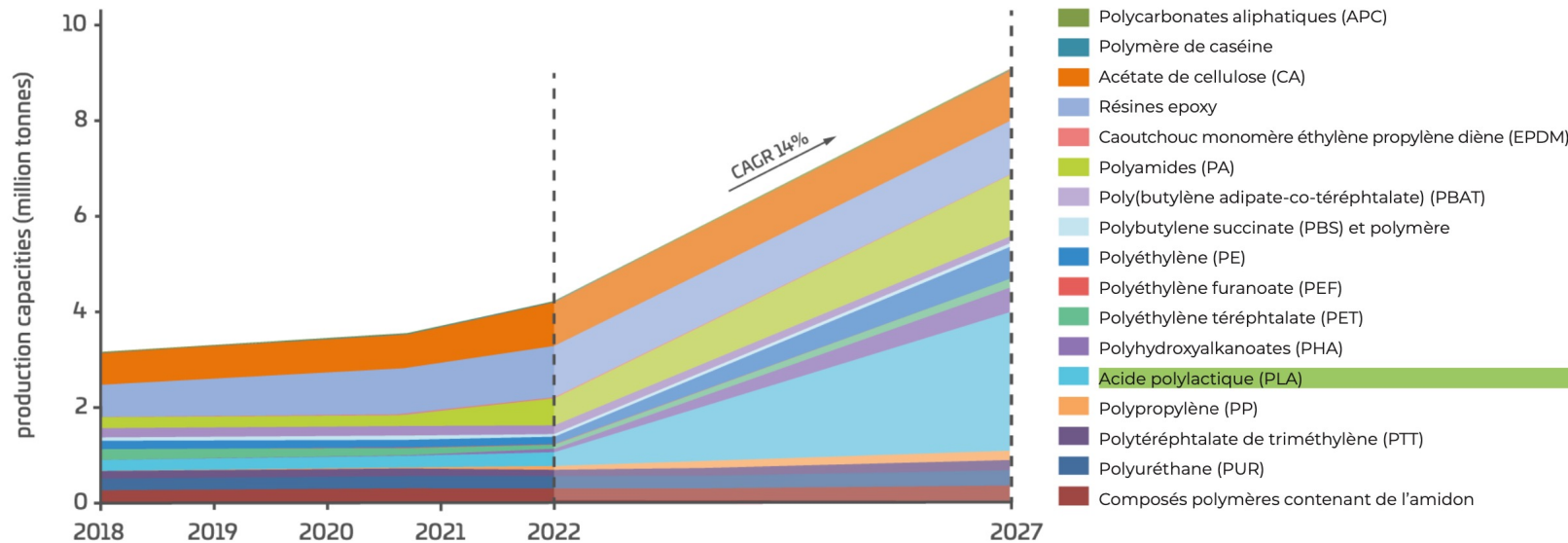
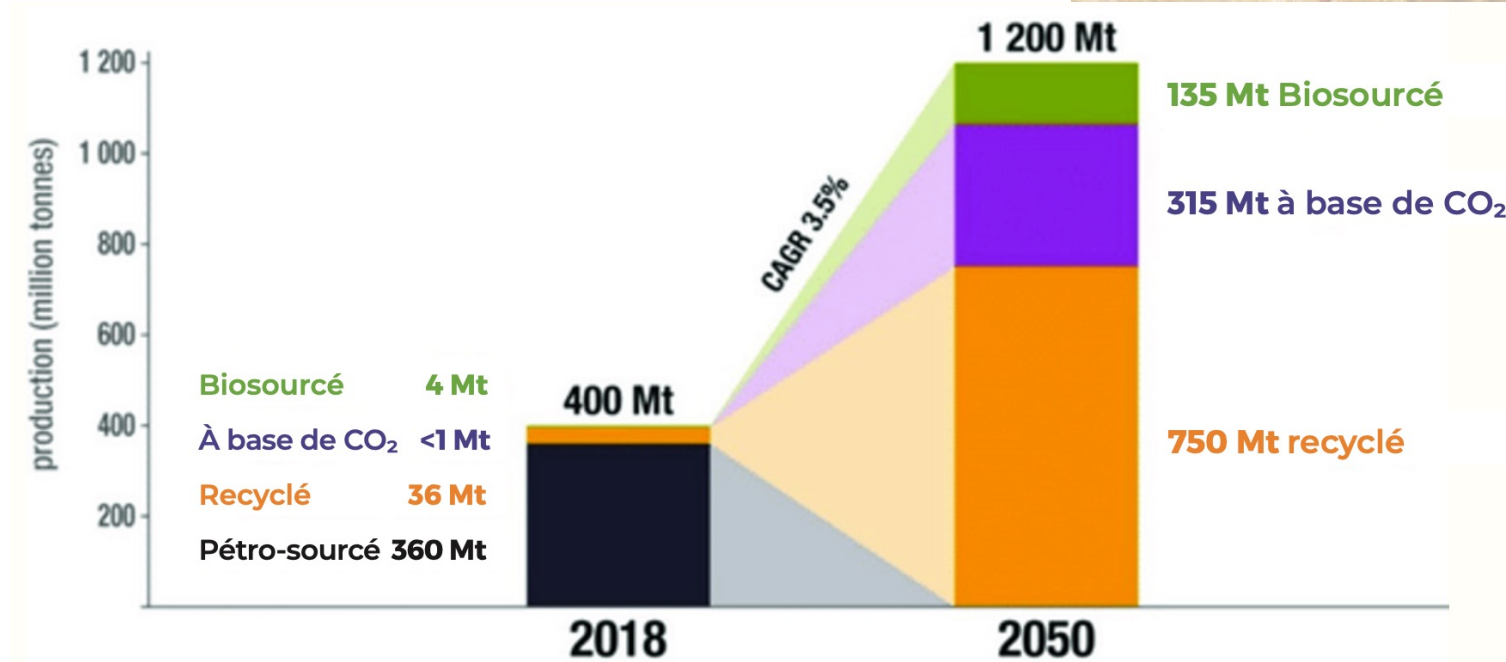
PLA : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **PLA = acide polylactique**
- Il est obtenu par **polymérisation de l'acide lactique** présent naturellement dans de nombreux **aliments** (lait, vin, fruits et légumes), mais également dans le **corps humain**. Il est utilisé dans l'industrie agroalimentaire pour ses propriétés d'antioxydant et de conservateur naturel, d'acidifiant ou d'exhausteur de goût.
- Comme **alternative au plastique pétro-sourcé**, le PLA sert à la fabrication de différents biens utiles à la consommation : **vêtements, emballages alimentaires, bouteilles, bobines d'impression 3D**, etc.



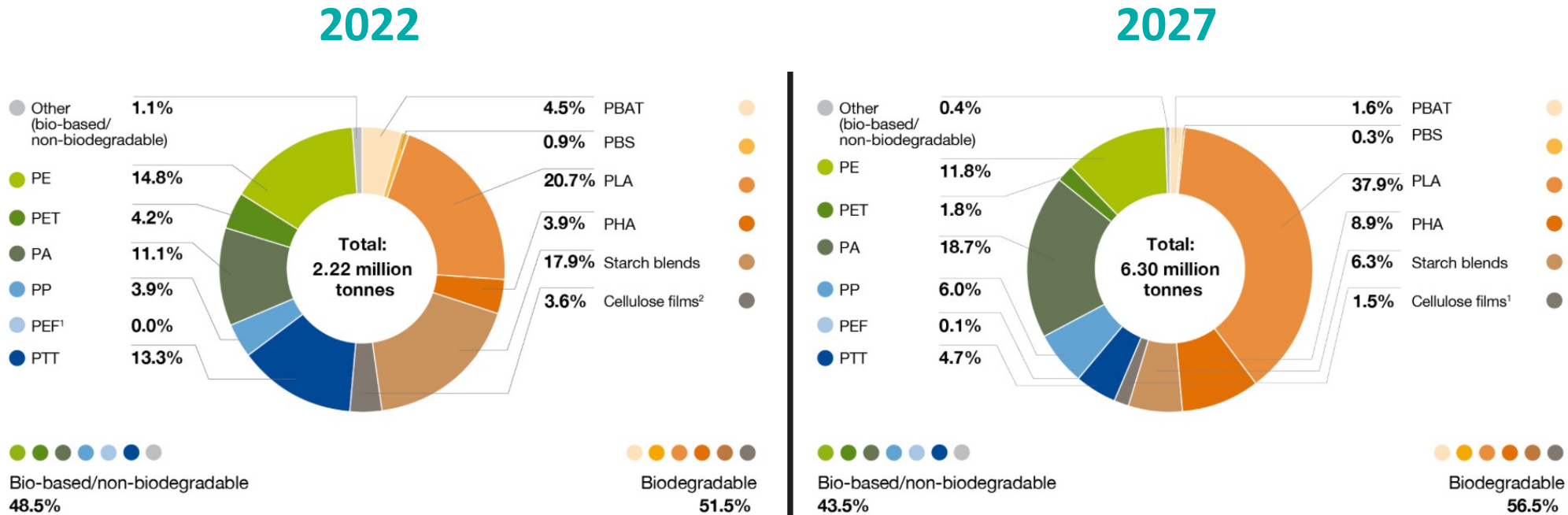
REEMPLACER DES PLASTIQUES PAR DES BIOPLASTIQUES ?

- La production annuelle de plastique a plus que doublé en 20 ans pour atteindre **460 millions de tonnes**
- 70 kg** : quantité de plastique utilisée par chaque Français chaque année (source ADEME). **La France est l'un des plus gros consommateurs de plastique en Europe**

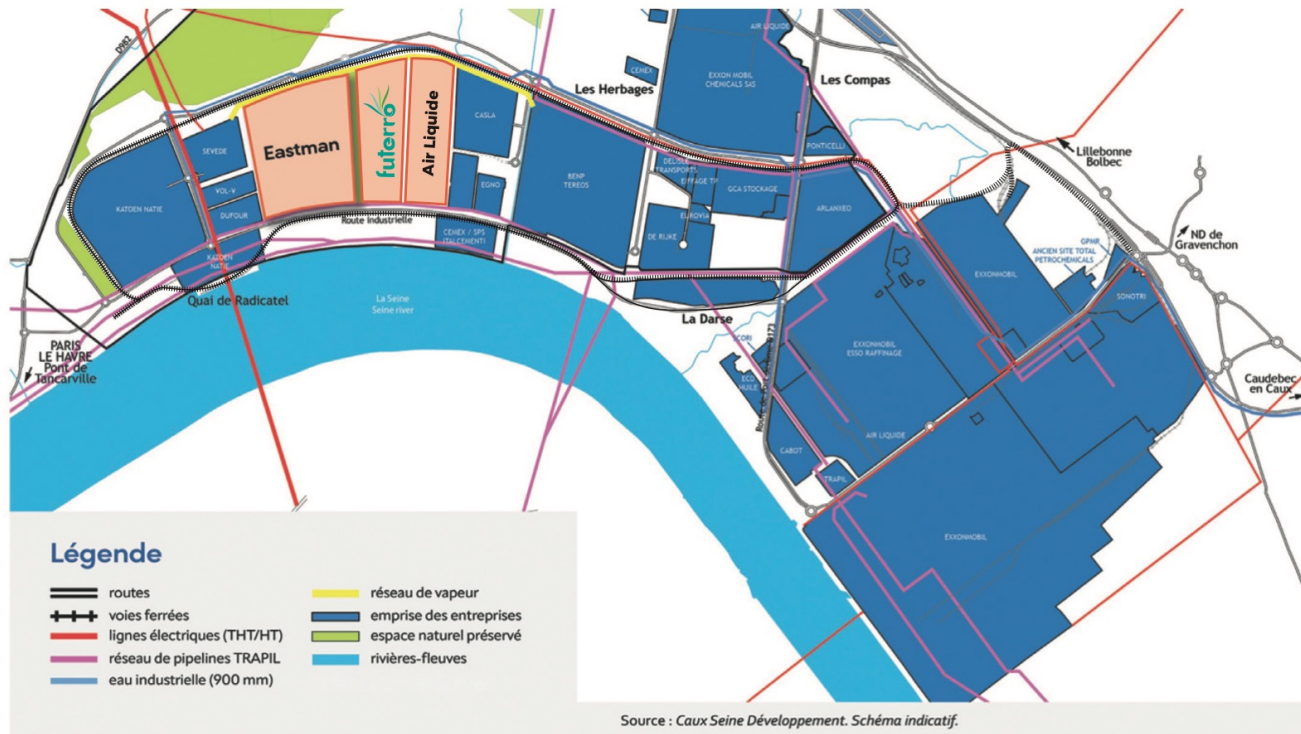


REEMPLACER DES PLASTIQUES PAR DES BIOPLASTIQUES ?

Capacités mondiales de production de bioplastiques par type de matériau



EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?



3 UNITÉS PRINCIPALES :

- Unité de fermentation
- Unité de polymérisation
- Unité de recyclage moléculaire

INSTALLATIONS SUPPORTS :

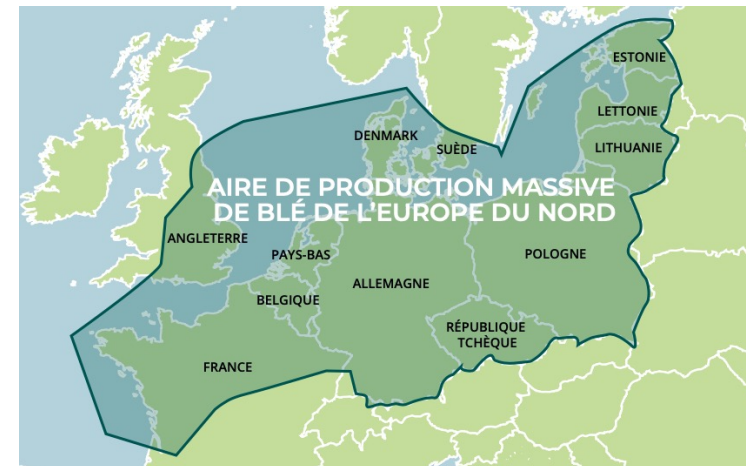
- Station d'épuration
- Chaudière à gaz
- Zones de stockage
- Locaux administratifs

CHIFFRES CLÉS :

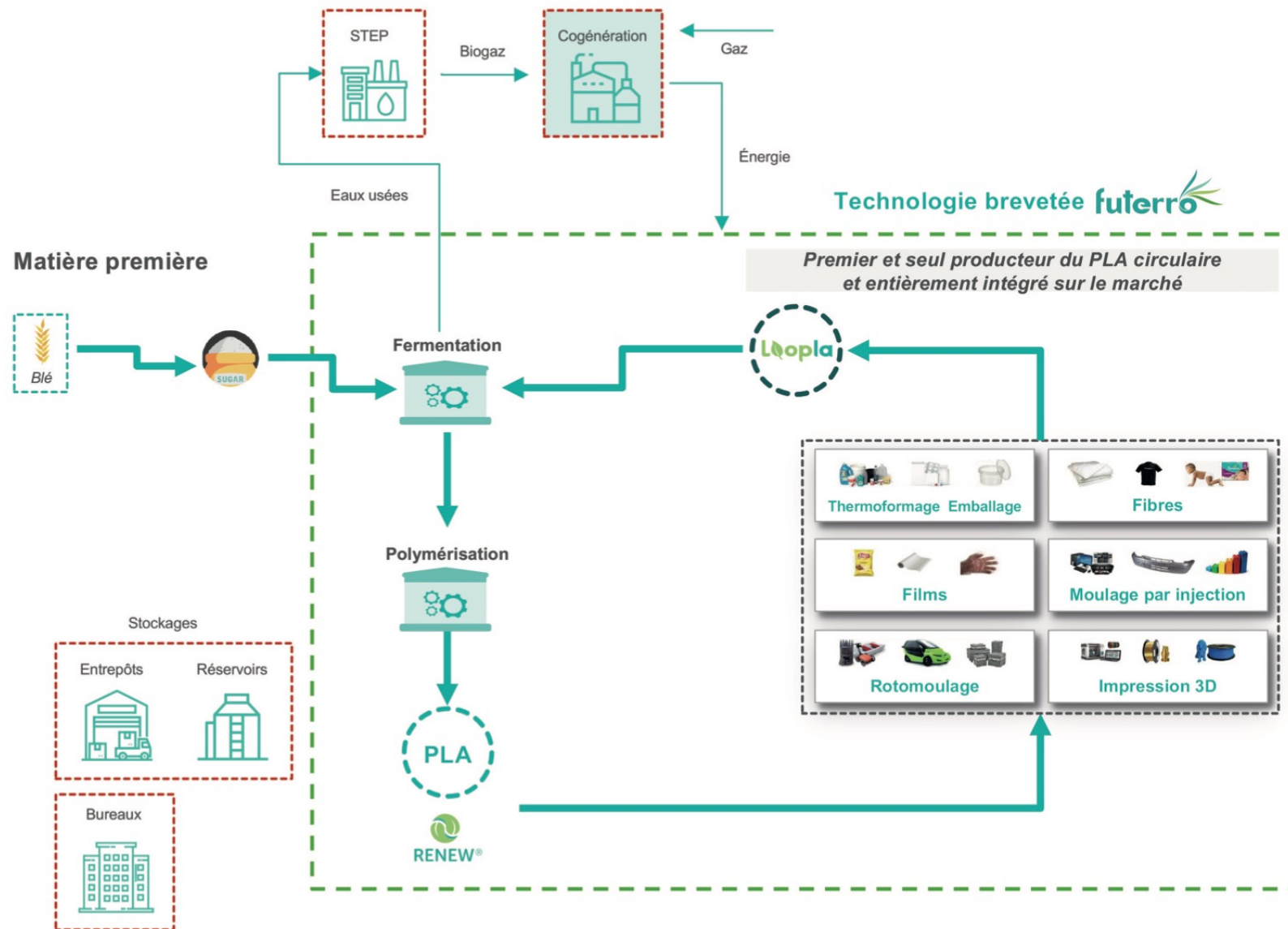
- Production annuelle de **75 000 TONNES** de PLA
- Création d'environ **250 EMPLOIS** directs
- Investissement de l'ordre de **500 MILLIONS D'EUROS**

POURQUOI EN NORMANDIE ?

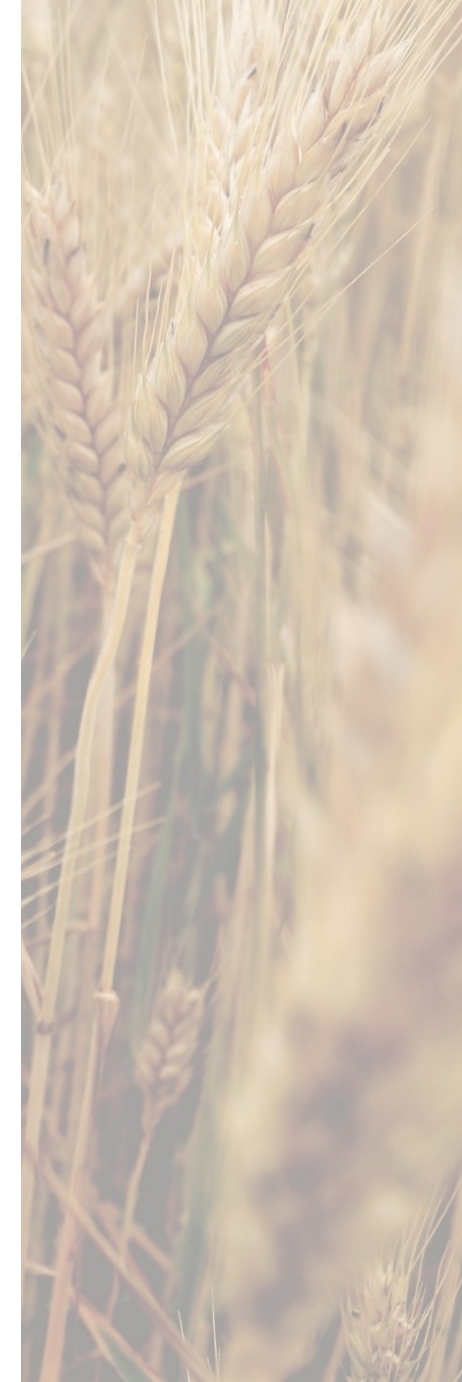
- Dynamisme des politiques locales en matière de transition écologique
- Disponibilité d'un terrain industriel de taille suffisante
- Proximité des producteurs locaux de matières premières
- Opportunités logistiques
- Bassin de compétences techniques
- Expérience des acteurs publics et privés locaux



COMMENT ÇA MARCHE ?

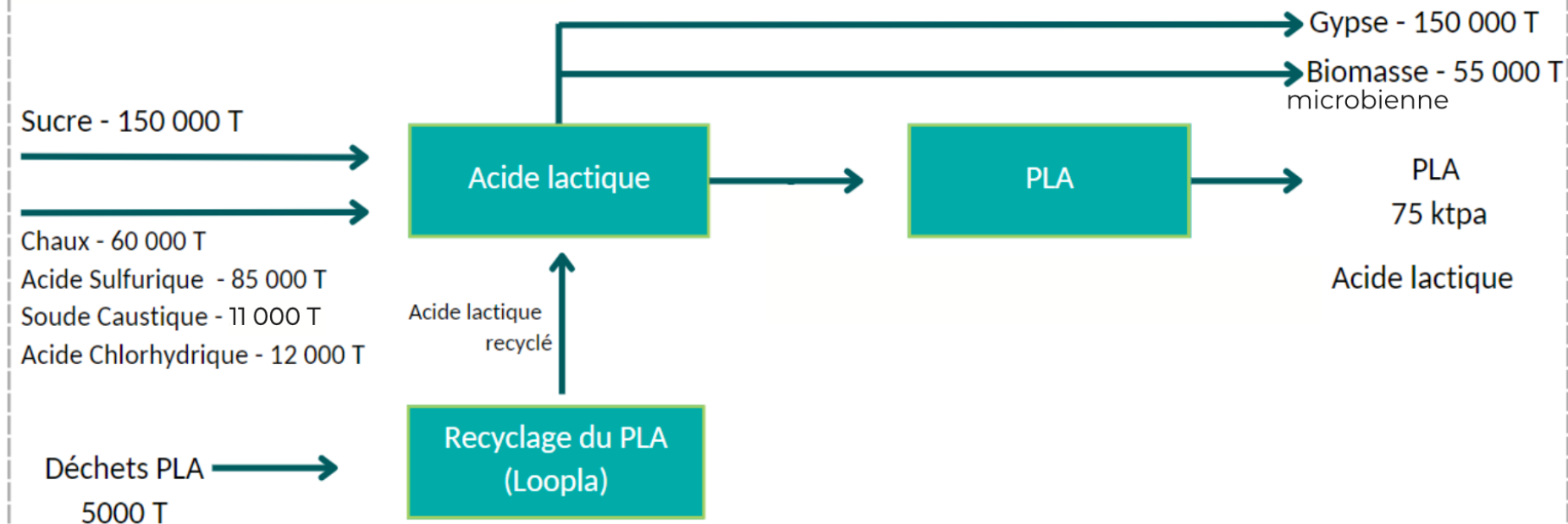


À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

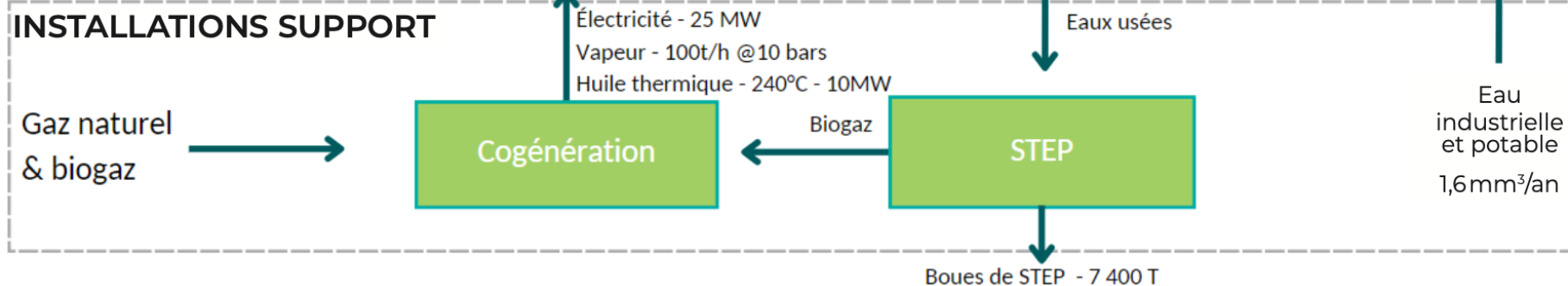


QU'EST-CE QUI RENTRE ? QU'EST-CE QUI SORT ?

INSTALLATIONS PRINCIPALES

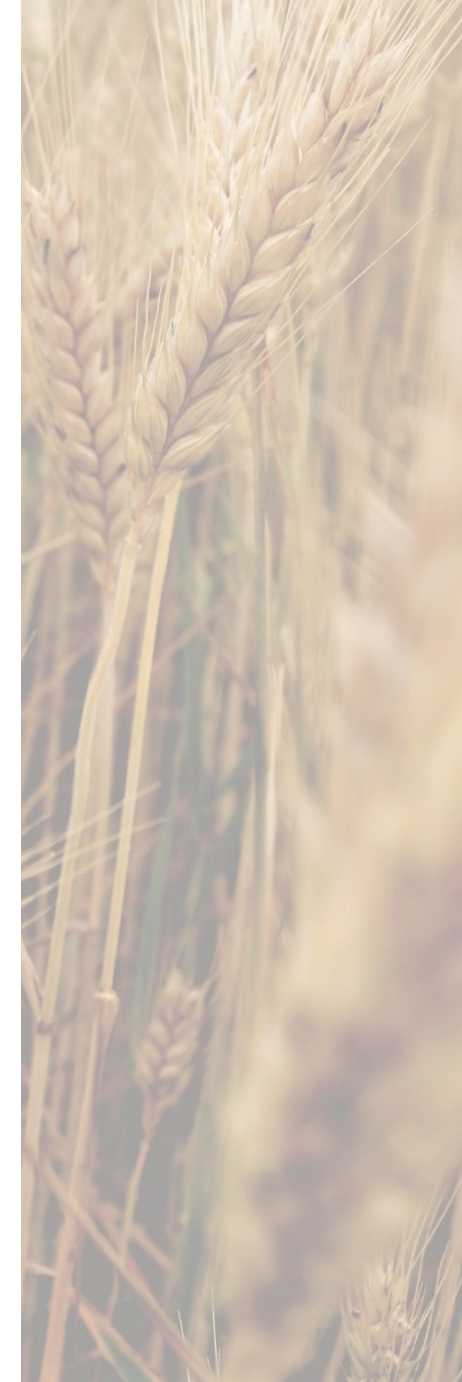


INSTALLATIONS SUPPORT



QUELS ENJEUX ?

- **Industrie nouvelle, émergente en France**
- **Démarche ERC**
- **Gestion des flux, réduction des ressources consommées**
- **Sécurité industrielle**
- **Risque inondation**



QUELS AVANTAGES ?

- Alternative aux plastiques pétro-sourcés
- Matériaux à empreinte carbone moins élevée
- Contribution à la création d'une filière bioplastique française
- Contribution à l'indépendance industrielle française et européenne en matière de bioéconomie
- Création d'emploi, opportunité pour des sous-traitants
 - *production, maintenance, contrôle et analyse de qualité, chaîne d'approvisionnement, stockage, expéditions, Santé Sécurité Environnement*
- Reconversion industrielle du territoire
- Fiscalité locale



QUEL CALENDRIER PRÉVISIONNEL ?

MAI-JUIN 2023	▼	Concertation préalable
AUTOMNE 2023	▼	Dépôt du dossier de demande d'autorisation
AUTOMNE 2023 - AUTOMNE 2024	▼	Concertation continue
AUTOMNE 2024	▼	Enquête publique
FIN 2024	▼	Début des travaux
FIN 2025	▼	Fin des travaux
DÉBUT 2026	▼	Démarrage des tests à blanc
FIN 2026	▼	Production en service stable



EN RÉSUMÉ



A close-up photograph of several golden wheat stalks, showing the intricate details of the grain heads and awns. The background is softly blurred, creating a sense of depth. A dark teal diagonal shape cuts across the bottom-left corner of the image, serving as a background for the text.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE



**BIOPLASTIQUES : UNE FILIÈRE D'AVENIR
POUR LA RÉGION NORMANDIE ?**

**MICHAËL HIDRIO, NORMANDIE INVEST
QUENTIN TIZON, ADEME**

A close-up photograph of several golden wheat stalks, showing the detailed structure of the grain heads and the fine hairs on the awns. The background is softly blurred, creating a sense of depth. A dark teal diagonal shape cuts across the bottom-left corner of the image, serving as a background for the text.

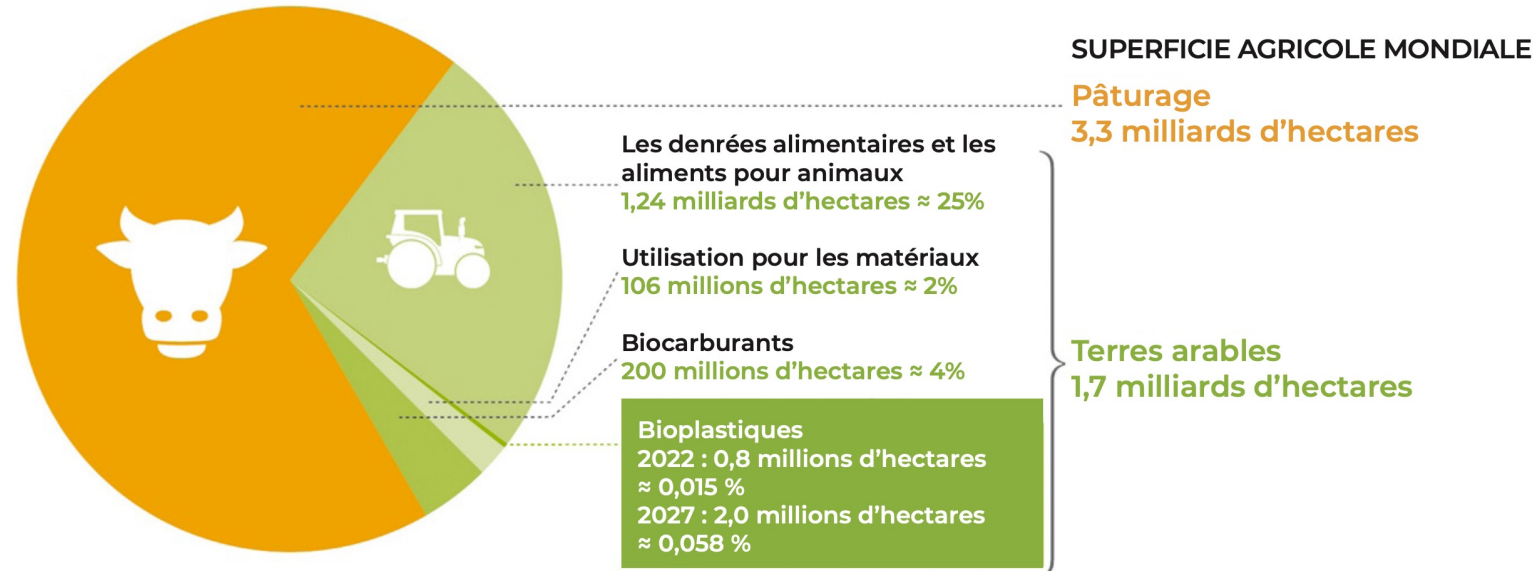
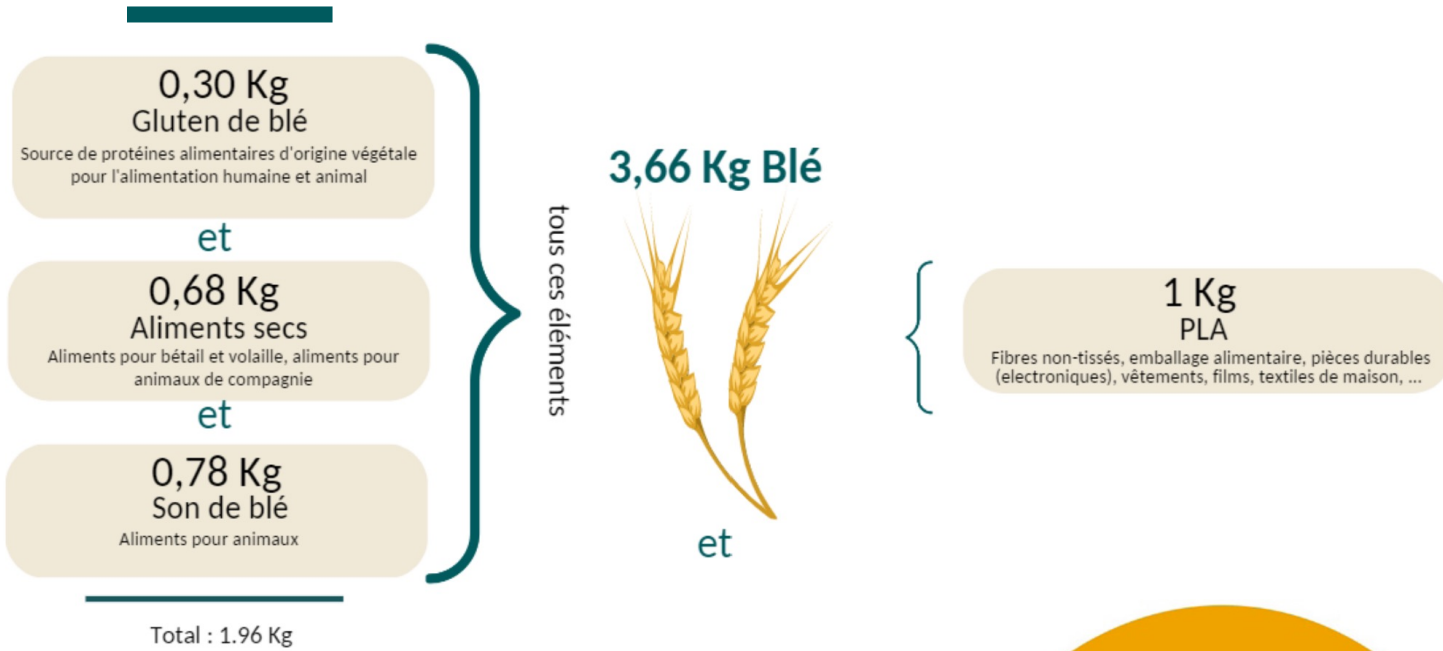
ÉCHANGES AVEC LA SALLE

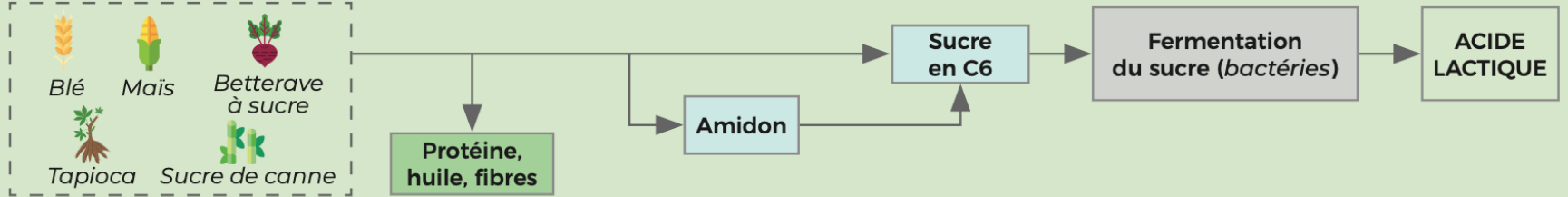
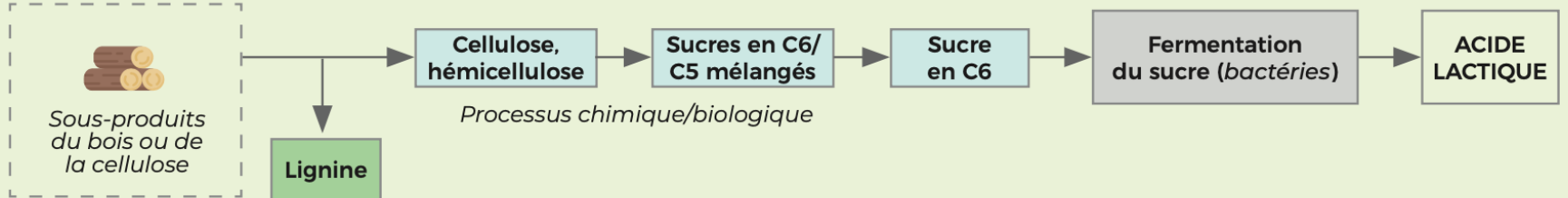
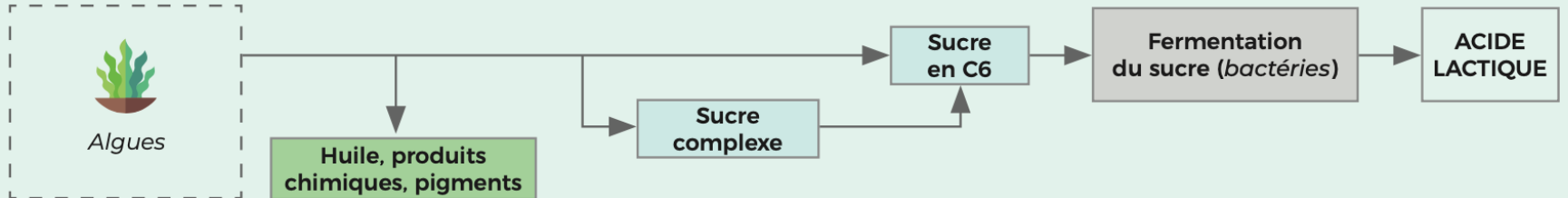
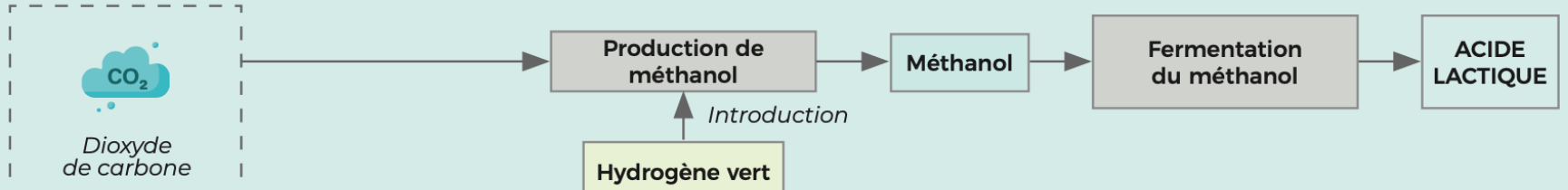


MERCI DE VOTRE ATTENTION

WWW.CONCERTATION-FUTERRO.COM

Alimentation ou bioplastique ? Alimentation et bioplastique !



Matière première	Description	Processus de production
1^{ère} génération (sucre)	Produite à partir de cultures comestibles telles que le blé, le maïs, la betterave sucrière, le tapioca et la canne à sucre.	 <p>Le processus de production de la 1^{ère} génération utilise des matières premières comestibles (Blé, Maïs, Betterave à sucre, Tapioca, Sucre de canne). Ces matières premières sont traitées pour extraire des protéines, huiles et fibres. Le reste est converti en amidon ou directement en sucre en C6. L'amidon est également converti en sucre en C6. Le sucre en C6 est ensuite fermenté par des bactéries pour produire de l'acide lactique.</p>
2^{ème} génération (sucre)	Produite à partir de biomasse non alimentaire telle que le bois, la paille et les plantes non comestibles.	 <p>Le processus de production de la 2^{ème} génération utilise des sous-produits du bois ou de la cellulose. Ces matières premières sont traitées pour extraire la lignine. Le reste est converti en cellulose et hémicellulose, qui sont ensuite traités par un processus chimique ou biologique pour produire des sucres en C6/C5 mélangés. Ces sucres sont convertis en sucre en C6, qui est ensuite fermenté par des bactéries pour produire de l'acide lactique.</p>
3^{ème} génération (sucre)	Produite à partir d'algues.	 <p>Le processus de production de la 3^{ème} génération utilise des algues. Les algues sont traitées pour extraire des huiles, produits chimiques et pigments. Le reste est converti en sucre complexe, qui est ensuite converti en sucre en C6. Le sucre en C6 est ensuite fermenté par des bactéries pour produire de l'acide lactique.</p>
4^{ème} génération (méthanol vert)	Produite à partir d'une réaction chimique entre le CO ₂ et l'hydrogène vert.	 <p>Le processus de production de la 4^{ème} génération utilise du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'hydrogène vert. L'hydrogène vert est introduit dans la production de méthanol à partir du CO₂. Le méthanol est ensuite fermenté pour produire de l'acide lactique.</p>